Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20260408-CCAS_2026_12-DE

Querrien

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S.

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, le huit avril, le Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Président.

Convocation du : 1er avril 2026

Membres présents : Stéphane CADO, Marie-Noëlle ROBIN, Marianne MILER, Gwen LE GOFF, Christelle FERREIRA, Patricia BOEDEC, Jean-Bruno GARNIER, Marie-Claire HELOU, Marie-Christine LAFITTE et Marie-Odile MOYSAN.

Membres excusés : Cécile KERUZEC

Membres absents : Néant

Madame Marianne MILER a été désignée secrétaire de séance.

---

n° 12./ avril 2026

Vote du Budget Primitif 2026 définitif

Le Président présente le budget primitif définitif 2026, qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

- **Fonctionnement : 16 509.72 €**
- **Investissement : 30 660.82 €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (10 voix) :

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif définitif 2026 ci-dessus proposé.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

En Mairie, le 08 avril 2026
Le Président,

